



Gouvernance du PLUi de la CC des Pyrénées Audoises

2ème visite de terrain du 15 décembre 2016

Rédacteur : V. Thésée-Fuscien

DAT/SPUL

- Enjeu de la démarche
- Les 4 grandes difficultés de mise en oeuvre
- Les clés de la réussite (retours d'expériences)
- Les premières propositions pour la CCPA (base d'échange)
- Les suites à donner (calendrier)

L'enjeu

Construire le PLUi de façon globale,
Sans oublier l'échelon local

Les 4 grandes difficultés rencontrées

- Garder une dynamique de projet et un portage politique
- Travailler avec et impliquer chaque commune
- Organiser la concertation avec tous les acteurs
- Gérer le temps

Les clefs de la réussite (retours d'expériences)

1) Les principes

- Une gouvernance politique plus importante qu'une gouvernance technique
- Des liens forts entre élus de la communauté et élus communaux. Pas de discussions exclusives entre techniciens
- Une participation dans la durée de l'échelon communal (co-construction)
- Un plan de communication adapté, pour une bonne appropriation du projet

Les clefs de la réussite (retours d'expériences)

2) Les instances : leur nombre doit être optimal pour éviter sur-mobilisation et épuisement

• Les instances communautaires

- celles qui rassemblent l'ensemble des communes : conseil communautaire, conférence des maires (ou intercommunale)
- celles qui sont spécialisées et réunissent des profils d'élus « experts » : commission d'aménagement, COPIL PLUi..

• Les instances intermédiaires

- sectorielles : conférences territoriales des maires, comités de secteur..
- représentatives : type « Conseil des sages »

• Les instances de rapports directs EPCI/Commune

- réunions bilatérales
- ateliers de travail

Les premières propositions du CEREMA (base d'échange pour élaboration de la charte)

- Au niveau intercommunal :
 - Conseil communautaire : à mobiliser aux étapes prévues par la loi, comme chambre délibérative. Le tenir chaque fois dans une commune différente (pour renforcer le sentiment d'appartenance)
 - Fusion COPIL/Commission d'urbanisme : participation d'élus, notamment des référents PLUi. Instance technique (comité technique à l'échelle de l'unité territoriale) ET politique. Réunion 4 fois par an.
 - Conférence des maires : à réunir une ou deux fois par an, à chaque étape importante du PLUi. Instance de validation. Interface CM/Conseil communautaire.
 - Bulletin d'information communautaire: tous les 2 mois, à destination des élus, relations avec le journal local.. Mission ponctuelle confiée à un chargé de communication.

Les premières propositions du CEREMA (base d'échange pour élaboration de la charte)

- Au niveau intermédiaire :
- -l'unité territoriale : rassembler les maires à chaque étape, faire travailler ensemble des communes homogènes, prise en compte des enjeux de chacun. Prévoir un élu référent par secteur, pris parmi les référents PLUi
- -Le travail se fait au sein d'ateliers territoriaux thématiques, avec élus et secrétaires généraux de mairies

Les premières propositions du CEREMA (base d'échange pour élaboration de la charte)

- Au niveau communal :
- -passage(s) devant les conseils municipaux difficilement envisageables car nombre de communes très élevé
- -désignation d'un référent communal/PLUi.
Interface Commune/Communauté.

Les suites à donner/le calendrier

- Janvier 2017 :
 - pré-rapport reprenant les grandes problématiques évoquées lors de la réunion nationale du 7 novembre
 - mise en ligne d'une rubrique internet sur le site du CEREMA
- Fin 1^{er} trimestre 2017 :
 - rapport complet incluant monographies par territoire
 - alimentation rubrique internet sur le site du CEREMA
 - création d'une vidéo mettant en scène les EPCI partenaires et leurs problématiques
 - Infographie sur la gouvernance d'un PLUi, avec des supports de formation
 - compléments club PLUi
 -

Merci de votre attention